

## **AVIS PUBLIC**

## DÉPÔT DU NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2025-2026-2027 ET DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE

**PRENEZ AVIS** que le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 a été déposé le 26 septembre 2024 au bureau de la soussignée. Toute personne peut en prendre connaissance durant les heures régulières d'ouverture de l'hôtel de ville de Candiac, en contactant le Service des finances par courriel ou par téléphone aux coordonnées apparaissant plus bas.

Toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision.

## Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être reçue à l'hôtel de ville avant le 1er mai 2025;
- être faite sur le **formulaire** prescrit à cette fin et disponible au lieu de dépôt mentionné ci-dessous ou par une demande par courriel à <u>finances@candiac.ca</u>;
- être accompagnée de la **somme d'argent** déterminée par règlement;
- être **déposée en personne** à l'adresse suivante du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à 13 h, ou **expédiée par courrier recommandé** à l'adresse suivante :

Ville de Candiac Hôtel de ville Service des finances 100, boulevard Montcalm Nord Candiac (Québec) J5R 3L8

Pour obtenir de plus amples renseignements à cet égard, vous pouvez téléphoner au 450 444-6000 ou poser votre question par courriel à <u>finances@candiac.ca</u>

Candiac, le 26 septembre 2024

Linda Chau, avocate

Greffière adjointe et directrice adjointe

Services juridiques